



## ASSOCIATIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP POUR L'ACCES AUX FORMATIONS

Les formations dispensées par le **SER** (Syndicat des énergies renouvelables) sont accessibles aux publics en situation de handicap. Dans le cadre du respect de la loi du 11 février 2005 « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », le **SER** propose l'accompagnement des personnes en situation de handicap en formation par un référent handicap.

Le **SER** fait tout pour rendre la formation accessible à un plus grand public, lors des premiers contacts, nous proposons pour toute personne en situation de handicap un entretien qui nous permet de prendre connaissance des spécificités de leur handicap afin de déterminer les éventuels aménagements ou disposition à mettre en place avec nos partenaires.

Nous tenons à votre disposition une liste des organismes pouvant accompagner le parcours d'une personne en situation de handicap :

- **L'Agefiph** vous apporte des services et des aides financières pour vous permettre d'accéder à des formations. Ces services et ces aides financières sont accordés sous conditions. Plus d'informations sur : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) ou composer le 0 800 11 10 09
- **Ressources Handicap Formation** coordonne la mise en place de solutions afin de sécuriser l'entrée et le suivi de votre formation en prenant en compte vos besoins de compensation. Plus d'informations sur : [rhf-idf@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-idf@agefiph.asso.fr) ou composer le 0 800 11 10 09
- **Cap emploi** est un organisme de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public. Ils sont en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Plus d'informations sur : [www.capemploi.net](http://www.capemploi.net)
- **L'Adapt** est un établissement et service d'accompagnement, de formation, d'insertion, de scolarisation ou de soin. Renseignez-vous sur : [www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)
- La **MDPH** de votre département a une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation des citoyens au handicap. Renseignez-vous sur : [www.mdph.fr](http://www.mdph.fr)

- **Handiplace** est un site d'information (cadre juridique, organismes compétents, adresses utiles, agenda, publications...) sur l'emploi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap. Renseignez-vous vous sur : <http://www.handiplace.org/>

**L'Arpejeh** est une association qui a pour vocation de promouvoir la formation, la qualification et l'emploi des jeunes en situation de handicap en accompagnant les élèves, étudiants et étudiantes de 15 à 30 ans dans la découverte des métiers et leur insertion professionnelle. Notre objectif est de créer des rencontres entre les jeunes et les entreprises, du 1er stage de découverte à leur insertion professionnelle. Renseignez-vous sur : [www.arpejeh.com](http://www.arpejeh.com)

- **Tremplin Études, Handicap, Entreprises** n'est ni un organisme de formation, ni un bureau de placement, mais une passerelle entre le monde des études, de la formation et le monde du travail. Renseignez-vous sur : [www.tremplin-handicap.fr](http://www.tremplin-handicap.fr)

Autres liens utiles :

- <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>
- <https://handicap.gouv.fr/>

Besoin d'aide ?

Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous guider dans le suivi de nos formations

Contactez-nous : [contact@enr.fr](mailto:contact@enr.fr)

